FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

ÉCO-PÂTURAGE

GUIPEL, entre éco-pâturage et valorisation du cadre de vie

• Collectivité :

Commune de GUIPEL

• Bassin Versant :

Ille et Illet Flume

• Communauté de communes:

CC du Val d'Ille Aubigné (35)

• Données clés :

- 12,5 ha d'espaces verts
- 1747 habitants
- 1 agent technique

• Projet :

Mise en place d'un éco-pâturage

• Phasage du projet :

De 2009 à aujourd'hui

• Coût d'entretien annuel :

4,1 ha - 1996€17 HT

• Contact :

Madame DANTEC
mairie@guipel.fr - 02.99.69.74.74

PHASE 1 : 2009 - LE SITE DE LA VALLÉE VERTE, VACHES HIGHLAND CATTLE

En 2009 la commune de Guipel a entrepris la mise en place d'un éco pâturage dans le cadre de pratiques de gestion différenciée et de la mise en œuvre du zéro-phyto. Ce choix a été principalement motivé pour surmonter des difficultés de gestion d'une zone humide. Cette zone correspond à un espace enherbé de 1.5ha parcouru d'un ruisseau, historiquement géré de manière traditionnelle.

En effet, les parcelles faisaient l'objet d'une tonte hebdomadaire avec un tracteur muni d'une tondeuse attelée. L'humidité et la faible portance du terrain engendraient des enlisements fréquents et une charge de travail importante (86 heures par an).

Un premier test a été réalisé en 2008, sur une année, avec des chevaux et des ânes, dans le cadre d'une mise à disposition des parcelles à un particulier. Le résultat a été probant. Une réflexion a ensuite été portée sur le choix des animaux les plus adaptés aux conditions du site, la commune a dans ce cadre pris contact avec le Conseil Départemental 35, qui gère des espaces avec des vaches Highland Cattle. Cet échange a permis de conforter le choix de cette race reconnue pour sa rusticité (résistance aux conditions humides hivernales).

LES MESURES MISES EN PLACE

Les deux vaches entretiennent à l'heure actuelle environ 3.4ha (2ha de zone humide et 1.4ha de prairie), la prairie est réservée au pâturage d'hiver (parcelle suffisamment drainante).

Deux prairies sont fauchées par un agriculteur, ce qui permet d'apporter du foin lors de la période hivernale. L'accès à l'eau est possible grâce à une pompe à museau reliée au ruisseau, ou à une «fontaine » réalisée avec des buses (l'eau remonte par capillarité dans des buses en béton enfoncées d'environ 2m). Un parc de contention a été installé pour faciliter les interventions sur les animaux (prise de sang et insémination…).

PHASE 2 : 2015 - LE SITE DE LE LAGUNAGE

Cette zone correspondant à une surface de 1.2ha était initialement gérée par la « Communauté de communes du Val d'Ille ». Fort de l'expérience réussie sur le site de la Vallée Verte, la commune s'est naturellement orientée vers l'option de l'éco-pâturage, pour gérer les abords de l'installation de « phyto épuration ».
Au vu des caractéristiques du site (sol suffisamment drainant, passages étroits, plus faible surface disponible), le choix s'est dirigé vers des moutons de Ouessant.

Les 7 moutons entretiennent environ 7500m².
Une cabane procure un abri, du foin et de l'eau (auge) y sont apportés régulièrement.

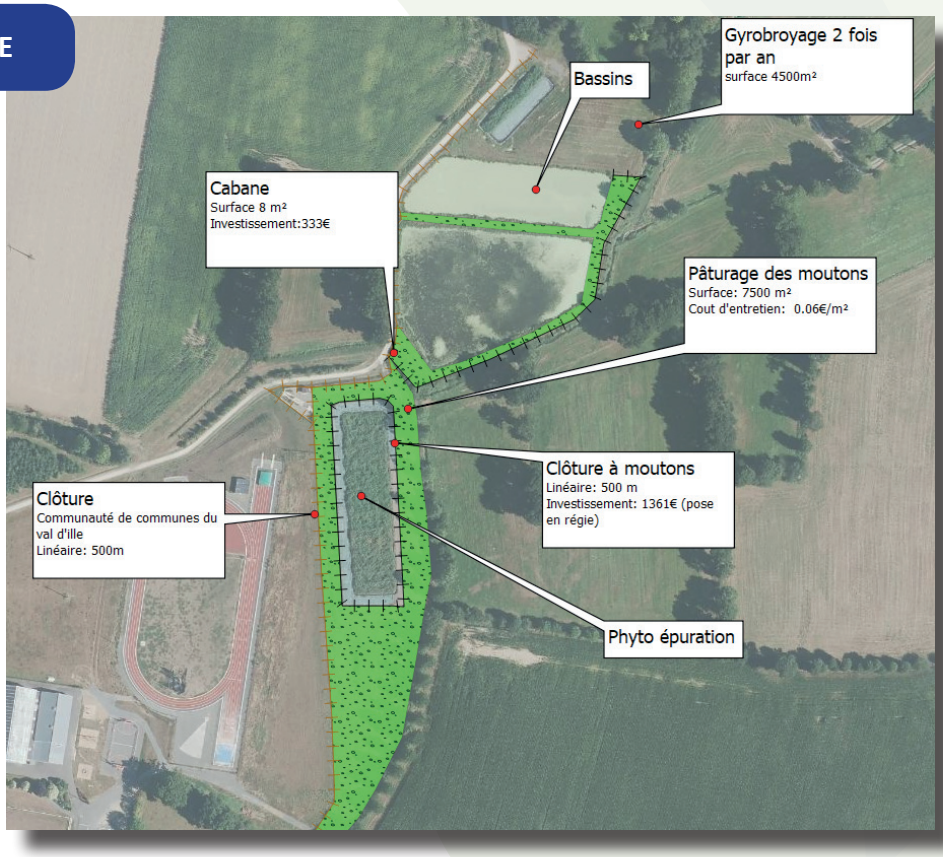

LES TECHNIQUES MISES EN PLACE

• Les clôtures

Les clôtures sont réalisées avec des poteaux en châtaignier ronds ou fendus espacés de 2.5 m.
> **POUR LES VACHES :** une partie déjà existante en barbelés a été conservée, l'autre partie a été réalisée avec 3 rangs de fils (1 galvanisé non électrifié et 2 nylon électrique).
> **POUR LES MOUTONS :** un grillage à mouton est fixé avec des crampillons.
L'installation de la clôture des vaches a été mise en œuvre par le chantier d'insertion de la CCVIA «Communauté de communes Val d'Ille Aubigné ». Celle des moutons en revanche a été faite en régie.

• L'abri à moutons

Un abri a été réalisé en régie avec des bastaings, des chevrons et des planches de bois déclassé pour faire un bardage, le tout recouvert d'un bac acier.

• le suivi des animaux et l'entretien des parcelles

En hiver un passage régulier d'environ 15min est nécessaire pour les vaches, afin de vérifier qu'elles n'aient pas de problèmes et qu'elles aient de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante. À ce titre, en hiver un apport d'une botte de foin par jour et par vache ainsi que d'une botte par semaine aux moutons, est effectué. Pour les autres périodes et pour les moutons, un passage de 15 min par semaine est en général suffisant. Un débroussaillage annuel est réalisé, sur les berges du site du Lagunage et le long des clôtures de la Vallée Verte. La communauté de Commune du Val d'Ille concours à l'entretien de la Vallée Verte et du Lagunage en pratiquant l'éparage des talus et des berges. Les moutons sont tondus une fois par an.

• Les obligations

Une installation en éco pâturage nécessite l'obtention d'un numéro de cheptel EDE qui est à demander auprès de la chambre d'agriculture. Un suivi sanitaire des vaches est obligatoire concernant le dépistage de la brucellose et de la tuberculose bovine.

• Le chargement en animaux

En élevage le chargement est évalué en UGB (Unité de Gros Bétail), exprimé suivant l'espèce. Cet indicateur vise à apprécier la pression exercée par les animaux sur la pâture et à déterminer des valeurs repères. **La charge d'un élevage extensif est de 1UGB/ha/an, en éco pâturage extensif on cherche à obtenir une charge de bétail de 0.5UGB/ha/an.**

> Pour les vaches l'UGB est de 1, les 3.4 ha permettent donc de se rapprocher de cet indicateur.
> Pour les moutons l'UGB est de 0.15. L'espace disponible est inférieur (0.75 ha), mais c'est une zone poussante et les apports de foin hivernaux permettent de compenser la baisse d'herbe et d'apporter de la matière sèche.
L'observation sur le terrain ne met pas en évidence de surpâturage.

LES ÉLÉMENTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Évaluation des investissements consentis sur les 2 sites sur la base de factures et d'estimations :

Retrouvez le détail complet des éléments technico-économiques sur www.dephy-collectivites.bzh

	Site de la Vallée Verte	Site du Lagunage
Investissement (animaux, clotûre, abris etc)	8209.59€HT (0.24€/m²)	2017.95€HT (0.27€/m²)
Entretien (frais, suivi des animaux etc)	1529,44€HT (0.04€/m²)	466,73€ HT (0.06€/m²)

Le coût d'entretien estimé pour la Vallée Verte est passé de 11 à 4 centimes au m², le temps de gestion quant à lui a été divisé par 3. Concernant le site du Lagunage le coût d'entretien est légèrement supérieur mais le temps de gestion négligemment inférieur.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION MIS EN PLACE

- Les enfants de l'école ont été associés pour déterminer, lors d'un vote, les prénoms des vaches (Daisy et Caramel).
- Une fiche sur l'éco-pâturage a été réalisée en 2011, par le réseau BRUDED
- Des articles ont été rédigés dans le bulletin municipal pour présenter les 2 projets lors de leur mise en œuvre.
- Un affichage sur site à été mis en œuvre avec le concours du Bassin Versant Ille et Illet.

Les points positifs

- Valorisation du cadre de vie des habitants.
- Espace associé à des sorties naturalistes avec les écoles et l'association communale « La ragole ».
- Les 2 sites bénéficient d'une fréquentation importante par les usagers.
- La vallée verte est située a proximité directe du bourg et entre l'école et le restaurant scolaire, le sentier de randonnée n°11 passe à travers cet espace.
- Le lagunage est situé à côté d'installations sportives et le long du chemin de randonnée.

Les points de vigilance

- La période de broyage des talus est souvent trop tardive (hiver), ce qui augmente les difficultés d'accès (humidité du sol).
- L'électrification de la clôture est quelques fois défaillante, il est envisagé de remplacer la batterie par un électrificateur avec un branchement sur secteur (environ 200€).
- Les périodes de chaleurs des vaches sont difficilement repérables, ce qui baisse l'efficacité des inséminations.

En Savoir +

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www. dephy-collectivites.bzh
Thématique éco-pâturage > REX GUIPEL

Cette fiche a été réalisée par FREDON Bretagne avec le soutien financier de la RÉGION BRETAGNE
Rédaction : Mathieu DOMAGNE - contact@dephy-collectivites.bzh - Tel. 02.23.21.18.18

FREDON BRETAGNE

Région BRETAGNE

DEPHY Collectivités Bretagne - Réalisation : FREDON Bretagne - Crédit photos : FREDON Bretagne, Mairie de GUIPEL, CANVA, Vecteezy